



## Problème - école privée

Par **Lejeune Leopoldine**, le **20/10/2017** à **07:52**

Bonjour,

Mon école privée à Paris m'a envoyé une lettre début août disant qu'il me manquait neuf crédits pour obtenir le bachelor. 120 crédits avaient été reconnus pour deux années en université et 51 dans l'école de Paris (soit 171 acquis sur 180 crédits - il manquait 9 crédits).

Durant cette année, j'ai réussi à obtenir une moyenne générale supérieur à 12/20, malgré une situation personnelle chaotique (mon unique parent étant décédé brutalement, me laissant orpheline de toute famille et devant gérer l'administratif en même temps qu'une scolarité).

Par le passé, j'avais acquis 30 crédits supplémentaires, dans une école à l'étranger partenaire de l'école en France. D'ailleurs des étudiants de l'école de Paris sont venus suivre les mêmes cours que moi dans l'école à l'étranger. C'est par ce biais que j'ai eu connaissance de l'école de Paris.

Je suis partie mi-août poursuivre mes études aux États-Unis, après avoir reçu une bourse d'études. Le taux d'acceptation étant de 15% et l'école reconnue, je me sentais très chanceuse d'avoir été acceptée dans cette école aux États-Unis. Je ne pouvais pas renoncer à cette belle opportunité.

J'ai donc reçu une lettre de l'école de Paris début août signalant le manque de crédits, soit une semaine avant le départ prévu de longue date aux États-Unis (logement, assurance, billet, bourse d'études organisés depuis plusieurs mois). Avant le départ aux États-Unis, j'ai envoyé une première lettre recommandée à l'école de Paris, qui a été reçue le 18 août et demandant la reconnaissance des crédits de l'école partenaire à l'étranger. Aujourd'hui, toujours pas de réponse.

Durant l'année, très mauvais management de l'école de Paris. Tous les élèves de ma classe ont quitté l'école pour suivre leurs formations ailleurs. D'ailleurs, une école partenaire refuse de poursuivre le partenariat, suite aux plaintes des élèves venus en échange. Plusieurs professeurs lisaient WIKIPEDIA en prétendant lire leurs cours. Une élève a porté plainte contre l'école, suite aux absences excessives des professeurs. Mi-octobre, les élèves n'ont toujours pas reçu leurs diplômes. La direction est complètement dépassée.

Ma première lettre recommandée est restée sans réponse. J'ai donc envoyé une deuxième lettre recommandée. Sans réponse.

Je souhaiterais que l'école de Paris reconnaisse les crédits reçus dans l'école partenaire à l'étranger. Cela me permettrait d'obtenir mon bachelor et d'être en droit de poursuivre mes

études aux États-Unis. La formation est précieuse. De plus, j'ai reçu une offre d'emploi dans mon secteur.

Que faire pour que l'école réponde ? Que faire pour la reconnaissance des crédits ?

Vous remerciant par avance de vos réponses. Tout commentaire sera précieux.

Par **miyako**, le **20/10/2017** à **10:25**

Bonjour,

Je suppose qu'il s'agit de l'Ecole de Paris Management Bachelor 1 rue Bougainvillier PARIS:

Ce qu'il faudrait dans un premier temps

1/ Ecrire une nouvelle lettre recommandée AR les mettant en demeure ,en précisant que vous consultez un avocat ,aux fins de poursuites et que vous vous groupez avec d'autre élèves pour une action collective en justice.

2/ vous vous groupez tous ensemble et consultez un avocat

Il existe une Association Les Amis de l'Ecole de paris Management 187 bd st Germain 75007 phone 0142794080 qui peut ,peut être ,vous aider.

Si vous avez droit à l'Aide Juridictionnelle gratuite ne pas hésiter à la demander si nécessaire .

L'école doit assumer sa mission et ses obligations.

Le ministère de tutelle c'est celui des universités.

Amicalement vôtre

suji KENZO